

Comment mieux comprendre la gestion des violences sexistes et sexuelles commises par des humanitaires

Jan Verlin • Chercheur postdoctoral à la chaire Géopolitique du risque de l'École normale supérieure

Pour introduire ce dossier, son copilote Jan Verlin présente une revue non-exhaustive de la littérature académique consacrée au thème des violences sexistes et sexuelles dans l'humanitaire. Le premier constat est que s'il a trop longtemps échappé aux praticiens du secteur humanitaire, il est également quasiment absent des « études humanitaires ». L'auteur propose donc un cadre d'analyse permettant de comprendre comment les organisations implantent des dispositifs de lutte contre ces violences. S'il offre de prendre la mesure des potentialités des réformes proposées par ces organisations, il met également en lumière leurs limites.

En février 2018, l'ancien directeur belge de l'organisation non gouvernementale (ONG) humanitaire britannique Oxfam en Haïti reconnaît publiquement avoir eu des rapports sexuels avec une femme « honorable et mûre¹ » après le tremblement de terre de 2010. À peine une semaine plus tard, Oxfam remet en question son récit et publie un rapport interne s'appuyant sur une enquête comportant plus de quarante entretiens. Il s'agit de répondre aux accusations selon lesquelles trois de ses employés auraient organisé des « orgies » avec des prostituées mineures au siège de l'organisation en 2010. Le rapport révèle en outre que les personnes concernées avaient déjà admis, lors d'une précédente enquête interne menée en 2011, avoir eu des rapports sexuels avec des prostituées haïtiennes, possiblement aussi mineures.

La gestion de l'affaire par la simple démission du protagoniste principal était au centre de la couverture médiatique. Mais le fait que l'organisation ait conduit une enquête interne à la suite des témoignages de deux lanceurs d'alerte et que des procédures de gestion des accusations existaient donc préalablement a en revanche peu suscité l'intérêt public. Le fait est aussi que cette enquête, tout comme les procédures préexistantes n'ont pas permis de véritable sanction du principal mis en cause. Et c'est sans doute ce qui devrait susciter des questionnements.

Car la même dynamique s'est répétée dans une affaire, révélée en 2020, d'abus commis par des agents de l'aide internationale (organisations non gouvernementales et organisations internationales confondues) durant la lutte contre Ebola en République démocratique du Congo². Ces révélations sont encore suivies d'annonces, faites par des organisations de l'aide internationale, que de nouveaux dispositifs de lutte contre les violences sexistes et sexuelles seront mis en place. Certaines des organisations visées par les révélations – parmi lesquelles Oxfam ou Médecins Sans Frontières (MSF) – disposaient donc pourtant de procédures et du personnel dédié à la prise en charge de victimes et à la lutte contre les abus sur le terrain. Elles avaient parfois même été pionnières en la matière. Manifestement, ces dispositifs ont échoué à jouer leur rôle dans un secteur qui a systématiquement

¹ “Ex-Oxfam official denies organising orgies as Haiti opens probe”, *France 24*, 16 February 2018, <https://www.france24.com/en/20180216-ex-oxfam-official-denies-organising-orgies-haiti-opens-probe>

² Robert Flummerfelt et Nellie Peyton, « Plus de 50 femmes accusent des travailleurs humanitaires d'abus sexuels lors de l'épidémie d'Ebola en RDC », *The New Humanitarian*, 29 septembre 2020, <https://www.thenewhumanitarian.org/fr/2020/09/29/femmes-accusent-des-travailleurs-humanitaires-abus-exploitation-sexuels>

intégré la lutte contre ces violences et, plus globalement, contre les inégalités de genre depuis la fin des années 1980.

Il importe donc de s'intéresser au processus et aux outils de prise en charge des victimes dans les organisations autant qu'au contexte spécifique qui a permis de développer ces instruments et qui les limite. Et il faut notamment s'interroger sur le fait que les violences sexistes et sexuelles commises par des agents humanitaires et l'inefficacité des dispositifs de lutte n'ont que très peu fait l'objet d'analyses scientifiques.

Pourtant, le secteur humanitaire et le secteur académique sont fortement imbriqués³ et une riche littérature est aujourd'hui dédiée aux organisations humanitaires, quelquefois labélisée « études humanitaires ». C'est pourquoi cet article présente quelques analyses qui se sont intéressées à la question des violences sexistes et sexuelles des agents humanitaires. Il identifie ensuite des pistes pour expliquer comment ce phénomène a pu échapper en grande partie au regard scientifique. Il se conclut en proposant un cadre d'analyse pour les futures recherches à mener sur cette question.

Comment étaient abordées les violences sexistes et sexuelles des humanitaires jusqu'à l'affaire Oxfam ?

Avant 2018, ce sont les organisations humanitaires elles-mêmes qui ont produit les quelques études sur l'exploitation et les abus sexuels dans les organisations humanitaires. Un rapport du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et de l'ONG Save the Children fait déjà un état des lieux en 2002 après des abus sexuels commis en Afrique de l'Ouest⁴. Save the Children produira un deuxième rapport en 2008⁵. Le Humanitarian Accountability Partnership recueille également des témoignages de bénéficiaires en 2008. En 2019, le Fonds des Nations unies pour la population propose des chiffres sur les abus sexuels commis notamment par des humanitaires en Syrie⁶. Toutes ces études se sont intéressées à la forme et à la fréquence des incidents et ont fait des propositions sur les outils à créer pour lutter plus efficacement contre ces types de violences.

Même si les ONG humanitaires y apparaissent, l'accent est mis sur les organisations internationales membres du système des Nations unies. Ce faisant, ces études n'ont pas permis de rendre compte des spécificités de la gestion du personnel dans le secteur des ONG. Celui-ci est, il est vrai, soumis à une logique concurrentielle – induisant de préserver son image pour ne pas mettre en péril les liens avec les bailleurs – et traversé par des normes particulièrement fragmentées. Si la forte attention portée sur les abus sexuels dans le cadre des missions de la paix onusiennes a produit un grand nombre d'analyses à partir de 2004, sans doute a-t-elle amené à percevoir les problèmes des violences sexistes et sexuelles dans l'assistance humanitaire comme un problème essentiellement onusien et militaire.

Par ailleurs, on peut se demander si la focalisation du débat sur le processus de prise en charge psychosociale des victimes dans les zones de conflit où les agresseurs sont extérieurs au secteur de l'aide internationale n'a pas empêché les chercheurs de penser les formes de gestion de ce type de violence.

Une analyse plus détaillée de la question sous l'angle des rapports de domination sur le terrain a été

³ Comme en témoignera notre numéro 17 de juillet 2020 qui sera consacré au thème « Recherche et humanitaire : les défis d'une collaboration » [NDLR].

⁴ "Note for Implementing and Operational Partners on Sexual Violence and Exploitation by UNHCR and the Save the Children-UK: The Experience of Refugee Children in Guinea, Liberia and Sierra Leone", February 2002, www.unhcr.org/3c7cf89a4.html

⁵ Corinna Csáky, « Aucun recours. La sous-représentation de l'exploitation et de la violence sexuelles subies par les enfants aux mains des travailleurs humanitaires et des soldats de la paix », Londres, Save the Children, 2008, <https://reliefweb.int/report/world/aucun-recours-la-sous-repr%C3%A9sentation-de-l'exploitation-et-de-la-violence-sexuelles>

⁶ United Nations Population Fund, "Whole of Syria. Gender-Based Violence Area of Responsibility: Voices from Syria 2019-Assessment Findings of the Humanitarian Needs Overview", 2019, https://www.ecoi.net/en/file/local/2009369/voices_from_syria_2019.pdf

HUMANITARIAN ALTERNATIVES

menée par Michel Agier et Françoise Bouchet-Saulnier⁷ comme réaction au premier rapport Save the Children sur la question⁸. Leur travail alertait sur les limites des outils de lutte contre les abus sexuels mis en place dans les camps de réfugiés, étant donnée la situation de dépendance des victimes. Les deux auteurs proposaient comme alternative d'appliquer un cadre légal international pour les espaces humanitaires comme les camps de réfugiés afin de ne pas rendre les victimes dépendantes des codes de conduite et normes professionnelles des ONG.

D'autres travaux de recherche appliquée qui se sont explicitement intéressés aux ONG le font en effet dans le cadre d'analyse de responsabilité [*accountability*] ou de conformité aux normes professionnelles du secteur [*compliance*]. Un rapport de l'Overseas Development Institute de 2005 catégorise ainsi les abus sexuels d'humanitaires comme une forme de « corruption non financière⁹ », tout comme le fera un rapport de Transparency International en 2008¹⁰. Les violences sexistes et sexuelles y sont perçues comme le symptôme d'une inadéquation entre les normes du secteur humanitaire et les pratiques. En somme, il s'agit de dénoncer le fait que les normes, aussi volontaristes soient-elles en la matière, ne correspondent pas aux engagements des organisations.

Un autre angle d'attaque vient de travaux qui se sont intéressés aux risques psychosociaux pesant cette fois-ci sur les femmes humanitaires. Plusieurs études menées depuis 2012 montrent ainsi que l'exposition aux risques de violences sexistes et sexuelles constitue un facteur de stress et de traumatisme pour certaines d'entre elles¹¹.

Autrement dit, si les travaux sur les violences sexistes et sexuelles commis au sein des ONG humanitaires restent peu nombreux, l'essentiel de l'existant opère une distinction entre les victimes selon qu'elles sont des bénéficiaires ou des humanitaires. La plupart de ces travaux font de la disjonction entre normes et pratiques un problème central. On verra plus loin que si ces analyses ont contribué à faire émerger ce sujet, elles ne vont sans doute pas assez loin pour appréhender toute sa complexité.

Des sièges des ONG aux terrains d'intervention

Les scandales récents de violences sexistes et sexuelles apparaissent comme un moment de transgression des normes du secteur. Certes, les violences sexuelles comme manifestation des rapports de domination entre hommes et femmes touchent tous les secteurs de la société. Mais la révélation publique de ces violences dans l'humanitaire, relayée par des mouvements de plaidoyer pour la cause des femmes en son sein, apparaît d'autant plus problématique que le secteur est affublé de hautes valeurs morales.

Ces affaires rendues publiques donnent à voir également la mise en scène du scandale comme moment de transformation sociale des organisations. De fait, on observe depuis 2018 un certain alignement des pratiques, les organisations touchées comme celles qui ont été épargnées mettant presque toutes en place, ou étoffant des dispositifs de prévention, d'alerte et de sanctions.

Les réformes organisationnelles comprennent à la fois la gestion des cas d'exploitation et d'abus sexuels des bénéficiaires sur le terrain et la gestion du harcèlement sexuel sur le lieu de travail. Alors que la première logique découle des pratiques dans les zones d'intervention, la seconde émerge aux sièges des organisations, situés essentiellement dans les pays bailleurs de fonds. On observe donc une

⁷ Michel Agier and Françoise Bouchet-Saulnier, "Humanitarian spaces: spaces of exception", in Fabrice Weissman (ed.), *In the Shadow of "Just Wars": Violence, Politics and Humanitarian Action*, Ithaca, Cornell University Press, p. 297-313.

⁸ Kirsti Lattu et al., "To complain or not to complain: still the question. Consultations with humanitarian aid beneficiaries on their perceptions of efforts to prevent and respond to sexual exploitation and abuse", Genève, HAP, 2008, https://pseataaskforce.org/uploads/tools/tocomplainornottocomplainstillthequestion_hapinternational_english.pdf

⁹ Barnaby Willitts-King and Paul Harvey, "Managing the Risks of Corruption in Humanitarian Relief Operations: A Study for the UK Department for International Development", Overseas Development Institute, London, 31 March 2005, <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/1977.pdf>

¹⁰ Daniel Maxwell et al., "Preventing Corruption in Humanitarian Assistance", Transparency International, Berlin, 2008, https://www.transparency.org/files/content/pressrelease/Humanitarian_Assistance_Report.pdf

¹¹ Par exemple l'étude de Barbara Lopes Cardozo et al., "Psychological Distress, Depression, Anxiety, and Burnout among International Humanitarian Aid Workers: A Longitudinal Study", *PLoS ONE*, 2012.

gestion compartimentée : si des cellules de déontologie s'occupent des « incidents » sur le terrain, les services de ressources humaines prennent en charge ceux survenant aux sièges des ONG. Cette distinction, qui opère davantage sur la qualité des victimes que sur celle des agresseurs, marque aussi la littérature portant sur cette question, comme les quelques études disponibles le montrent bien.

Or l'évolution des métiers de l'humanitaire – qui tend vers une intégration de plus en plus de salariés issus de pays « bénéficiaires », en réduisant la masse salariale des pays « bailleurs de fonds » et la circulation entre sièges et terrains – montre les limites de cette distinction. C'est à ces transformations des rapports de domination nord-sud en lien avec les rapports de domination femme-homme que de futures analyses des violences sexistes et sexuelles devraient certainement s'atteler.

Il s'agira notamment d'étudier comment la pression interne (celle des salariés notamment) et externe (celle de la presse par exemple) sur la répression des violences, en tenant en compte les transformations de l'écosystème, se traduit en de nouvelles réformes organisationnelles de l'aide humanitaire. En posant l'hypothèse que ces dernières intégreront des dispositifs efficaces et adaptés de lutte contre le harcèlement sexuel au travail, contre l'exploitation sexuelle de bénéficiaires et contre les violences sexuelles entre bénéficiaires, il sera alors opportun de s'intéresser à la façon dont ces changements induisent une reconfiguration des jeux d'acteurs du travail humanitaire.

Potentialités et limites des réformes organisationnelles

Les conditions pour étudier ces changements sont déjà en place. Les nombreux travaux sur le lien entre les organismes d'aide humanitaire et leurs pratiques se sont focalisés depuis trente ans sur les logiques de professionnalisation et de bureaucratisation traversant le secteur. Certains se sont notamment intéressés aux changements affectant les institutions et normes encadrant ces organisations, qu'il s'agisse du politiste Michael Barnett, analysant les systèmes de gouvernance du secteur¹², ou en France, de Philippe Ryfman, s'intéressant au fonctionnement des ONG¹³.

D'autres travaux ont choisi l'entrée par les salarié·e·s humanitaires et leurs relations au terrain, à l'image de ceux en anthropologie de l'aide humanitaire de Laëtitia Atlani-Duault¹⁴ ou de ceux de Johanna Siméant et Pascal Dauvin sur les motivations des salarié·e·s à rejoindre le métier et les relations entre siège et terrain¹⁵. Marion Fresia et Philippe Lavigne-Delville ont récemment posé un regard ethnographique sur les relations entre humanitaires et bénéficiaires sur le terrain¹⁶, tandis qu'Anne Le Naëlou avertit sur les effets secondaires de la professionnalisation du secteur¹⁷.

Cette professionnalisation croissante de l'action humanitaire depuis les années 1990¹⁸ s'est renforcée à la suite de la réforme humanitaire de l'ONU. Mais elle a soulevé de nouvelles questions sur les conséquences induites de la systématisation des pratiques humanitaires et la concurrence croissante entre les multiples acteurs humanitaires dans les situations d'urgence complexes sur le terrain. Il en va aussi de la transition d'un modèle de solidarité nord-sud eurocentrique à une conception multipolaire au croisement d'intérêts divergents portés par une grande diversité d'acteurs.

Dans ce même mouvement, des chercheurs se sont intéressés à l'émergence de nouveaux mécanismes de gestion pour les salarié·e·s humanitaires comme le pilotage à distance¹⁹, ainsi qu'à l'arrivée de nouveaux métiers, comme ceux liés à la sécurité humanitaire²⁰. D'autres travaux, comme ceux d'Elsa Rambaud, ont

¹² Michael N. Barnett, "Humanitarian Governance", *Annual Review of Political Science*, vol. 16, 2013, p. 379-398.

¹³ Philippe Ryfman, *Les ONG, La Découverte*, 2014.

¹⁴ Laëtitia Atlani-Duault, *Au bonheur des autres. Anthropologie de l'aide humanitaire*, Armand Colin, 2009.

¹⁵ Johanna Siméant et Pascal Dauvin, *Le travail humanitaire : les acteurs des ONG, du siège au terrain*, Presses de Sciences Po, 2002.

¹⁶ Philippe Lavigne-Delville et Marion Fresia (dir.), *Au cœur des mondes de l'aide internationale*, IRD Éditions, 2018.

¹⁷ Anne Le Naëlou, « ONG : les pièges de la professionnalisation », *Revue Tiers Monde*, vol. 45, n° 180, 2004, p. 727-734.

¹⁸ Voir, dans ce numéro, l'article de Rory Downham, « La professionnalisation de l'action humanitaire : un chantier qui reste ouvert », p. 112-127 [NDLR].

¹⁹ Mark Duffield, *Post-Humanitarianism: Governing Precarity in the Digital World*, London, Polity, 2018.

²⁰ Monique Jo Beerli, "Saving the Saviors: Security Practices and Professional Struggles in the Humanitarian Space", *International Political*

HUMANITARIAN ALTERNATIVES

porté sur certaines organisations – en l’occurrence MSF – caractérisées par leur identité « critique », autrement dit la mise en avant du questionnement de leurs pratiques et de leurs actions²¹. Ces analyses s’interrogent sur la manière dont ces organisations critiques, Oxfam est de celles-là, en combinant une aide de plus en plus routinière et un travail de plaidoyer pour une réduction des inégalités nord-sud, gèrent les contradictions entre professionnalisation et engagement.

Tous ces travaux peuvent sembler bien éloignés du sujet qui nous intéresse ici, mais ne nous y trompons pas. L’approche par la professionnalisation permet de comprendre ce qui se passe à l’intérieur des organisations, sur le terrain comme dans les sièges. La nature de plus en plus concurrentielle du secteur, la précarité des contrats humanitaires, les terrains « complexes » faisant intervenir de multiples acteurs ou les normes de sécurité qui renforcent la déconnexion entre expatrié·e·s et populations sont autant de pistes pour mieux comprendre les violences sexistes et sexuelles qui y prennent place. Ces thèmes « périphériques » en apparence nous informent beaucoup sur les rapports de domination spécifiques qui rendent possibles les agressions dans ce milieu.

Ces travaux peuvent aussi nous renseigner sur les potentialités et les limites des initiatives lancées après l’affaire Oxfam. Mais ils devraient être lus de concert avec la littérature sur l’institutionnalisation de la cause de femmes pour mieux comprendre les effets de ces réformes. Cette littérature fait le constat d’une double dynamique quand de nouveaux outils pour réduire la discrimination des femmes sont adoptés par des organisations. Ces réformes produisent en effet une politisation individuelle ou collective des rapports de genre à l’intérieur de ces organisations²², mais aussi une dépolitisation de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles tant elle se révèle soumise à des contraintes (enjeux de légitimité, concurrence entre organisations, pacification de conflits internes, etc.).

L’étude des imbrications des rapports de domination de genre et des rapports de domination nord-sud, centrale dans la littérature sur le genre et la mondialisation, permet également de comprendre les transformations actuelles²³. En effet, les violences sexuelles commises par des humanitaires masculins blancs n’ont été que tardivement ciblées par les organisations humanitaires, même si des ruptures de contrat de personnels masculins « locaux », à la suite de plaintes formelles et informelles, étaient réalisées depuis longtemps. Mais la possibilité d’être reconnue et écoutée comme victime, puis d’être prise en charge par des dispositifs de lutte contre le harcèlement d’une part, tout comme le risque d’être sanctionné d’autre part dépend du positionnement de la victime et de l’agresseur dans le champ humanitaire. Or, pour analyser la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, le travail humanitaire doit être compris comme une gestion des rapports nord-sud, un pan largement sous-étudié jusqu’à aujourd’hui.

Comprendre les imbrications entre rapports sociaux nord-sud et entre rapports sociaux de sexe

Nous sommes donc aujourd’hui capables de mieux comprendre les potentialités, mais aussi les limites des efforts des organisations humanitaires pour mieux correspondre dans leurs pratiques aux idéaux qu’elles promeuvent. Les violences sexistes et sexuelles commises par certains personnels humanitaires ne disparaîtront pas simplement en renforçant les outils de lutte contre ces violences. Des sanctions plus claires et plus systématiques pour les agresseurs et une écoute plus attentive pour les victimes aideront à les réduire. Mais les agresseurs qui inscrivent leurs violences dans un rapport de dépendances avec les victimes, lequel se nourrit des rapports sociaux de genre et des rapports sociaux nord-sud, pourront toujours adapter leurs comportements. Une réduction des rapports de domination entre salarié·e·s humanitaires et bénéficiaires, mais également entre personnels humanitaires, est un prérequis pour éradiquer de telles violences.

Sociology, 12/1, 2018, p.70-87.

²¹ Elsa Rambaud, « L’organisation sociale de la critique à Médecins Sans Frontières », *Revue française de science politique*, 59 (4), 2009, p. 723-756.

²² Pauline Delage, Marylène Lieber, Natacha Chetcuti-Osorovitz, « Lutter contre les violences de genre. Des mouvements féministes à leur institutionnalisation. Introduction », *Cahiers du Genre*, 66 (1), 2019, p. 5-16.

²³ Jules Falquet et al., *Le Sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Presses de Sciences Po, 2010.

Biographie • Jan Verlin

Chercheur postdoctoral à la chaire Géopolitique du risque de l'École normale supérieure et chercheur associé au Centre de sociologie des organisations (CSO – CNRS/Sciences Po). Après des études de sciences politiques à l'Université libre de Berlin, Jan Verlin a fait un doctorat à l'Université Paris-Ouest – Nanterre sur le gouvernement de la crise humanitaire en Haïti après le séisme de 2010. Il a ensuite travaillé en tant que chercheur postdoctoral dans le projet de recherche RAVEX au Centre de recherches internationales (CERI – CNRS/Sciences Po) sur les experts du risque environnemental dans les Caraïbes. Après un deuxième postdoctorat sur la planification de gestion d'urgence dans les Antilles dans le cadre du projet de recherche V-CARE, il fait actuellement partie du projet de recherche ENGAGE sur la résilience sociale après des catastrophes naturelles financé par le conseil de recherche européen dans le cadre de son programme Horizon 2020. Ses travaux portent sur les professionnels de crise et notamment dans l'aide humanitaire. Il conduit depuis deux années une enquête sur la gestion des violences sexistes et sexuelles dans les organisations humanitaires. Il milite également depuis des années sur la lutte contre ces violences.

Reproduction interdite sans l'accord de la revue Alternatives Humanitaires. Pour citer cet article : Jan Verlin, « Comment mieux comprendre la gestion des violences sexistes et sexuelles commises par des humanitaires », Alternatives Humanitaires, n° 16, mars 2021, p. 34-46, <http://alternatives-humanitaires.org/fr/2021/03/23/comment-mieux-comprendre-la-gestion-des-violences-sexistes-et-sexuelles-commises-par-des-humanitaires/> ISBN de l'article (PDF) : 978-2-37704-774-1